

90^e SALON DES ARTISTES MÉRIDIONAUX

Du 26 novembre au 14 décembre 2019 à la MAISON DES ASSOCIATIONS

Espace Niel – 3 place Guy-Hersant – 31400 TOULOUSE

Métro EMPALOT – SAINT-AGNE/SNCF - contact@artistes-meridionaux.fr

THÈME OBLIGATOIRE	LA VIE EN ROSE Technique libre : peinture, dessin, gravure, sculpture, photo, vidéo, infographie, installations, arts décoratifs...
INSCRIPTION	Date limite pour l'envoi des dossiers d'inscription : samedi 24 août 2019. 1) Envoyer à DARIUS LAFON , 1 rue de l'Armagnac - 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH : . le bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli, . un chèque de 60 € à l'ordre de la Société des Artistes Méridionaux, . un texte facultatif sur votre interprétation du thème (voir rubrique ci-dessous), . une enveloppe affranchie à votre adresse. 2) Envoyer à contact@artistes-meridionaux.fr . une photo NUMÉRIQUE d'excellente qualité par œuvre présentée, format JPG d'au moins 1 Mo, dans le bon sens, avec nom, titre et dimensions. <u>Photos papier refusées.</u> ➔ Seront refusés : les dossiers incomplets, les envois recommandés, les Chronopost.
NOMBRE ET FORMAT DES ŒUVRES	♦ LES ŒUVRES SUR CIMAISES comporteront OBLIGATOIREMENT au verso un système d'accrochage solide , le nom de l'artiste, son adresse, les mentions <i>haut et bas</i> . Vous devez présenter : ♦ soit 1 ŒUVRE PLANE, tous supports et toutes techniques, . <u>format maximum</u> : largeur 130 cm, hauteur 230 cm . <u>format minimum</u> : 20 points (73 x 60 cm) . <u>encadrement</u> : simple baguette, boîtier américain (maxi 4 cm hors-tout) ou bords peints ♦ soit 3 VOLUMES maximum qui seront présentés sur des socles blancs ou noirs impeccables, ♦ soit 1 INSTALLATION. Vous pouvez présenter en plus : ♦ 1 TEXTE à envoyer avec la fiche d'inscription. Vous avez la possibilité d'écrire un texte sur votre interprétation du thème traité. Ce texte (écriture manuscrite ou non, police libre) sera accroché tel quel à côté de la grande œuvre exposée. Il devra être collé sur un carton-plume de 1 mm d'épaisseur au format 10 x 15 cm , sens horizontal ou vertical. Les textes envoyés par e-mail seront refusés.
POSSIBILITÉ	♦ 1 ŒUVRE de format 30 x 30 cm , sans cadre, sans système d'accrochage, sur le thème du Salon. Toutes techniques sur support plat, avec faible relief le cas échéant (bas-relief). Elle sera présentée sous forme de mosaïque à l'accueil au rez-de-chaussée de la Maison des Associations. Si vous produisez ce format 30 x 30 cm, nous vous demandons de joindre à votre dossier d'inscription la photo de cette œuvre. ➔ La commission d'accrochage est souveraine dans ses décisions.
VENTE DES ŒUVRES	La SAM n'intervient pas dans le déroulement des ventes qui doivent être négociées directement entre artiste et acheteur en dehors de la Maison des Associations. La SAM ne perçoit aucune commission.

SÉLECTION DES ŒUVRES	<p>La sélection se fait à partir des photos des œuvres présentées. La photo numérique retenue sera utilisée pour la reproduction dans le catalogue. Le jury est composé de sociétaires. Sa décision est sans appel. Vous serez informé par mail de votre sélection ou de votre non-sélection courant septembre. <i>Dans l'intérêt du Salon et des exposants eux-mêmes, il est instamment demandé aux artistes de ne pas montrer les travaux présentés au 90^e Salon dans d'autres galeries ou manifestations à Toulouse ainsi que dans les départements limitrophes, et de ne pas les diffuser sur différents supports ou médias avant leur présentation au Salon des Artistes Méridionaux.</i></p>
CATALOGUE	<p>Le catalogue couleur (20,5 x 20,5 cm) comportera une reproduction par page d'une œuvre de chaque exposant. S'il y a des droits, veuillez signaler le nom du photographe.</p>
DÉPÔT DES ŒUVRES	<p>Sont concernées toutes les œuvres, planes ou en volume. IMPÉRATIVEMENT le vendredi 22 novembre 2019 de 11 à 19 heures. Les sculpteurs doivent apporter des socles blancs ou noirs impeccables. Les œuvres acheminées par transporteur seront emballées de telle sorte que leur retour soit aisé. L'exposant commandera lui-même son transporteur pour le retrait. → Le jour du dépôt des œuvres, vous devez prévoir une ou deux après-midi de présence que vous noterez sur le planning afin de rencontrer les artistes et les visiteurs pendant le Salon.</p>
VERNISSAGE ET HEURES D'OUVERTURE	<p>Mardi 26 novembre de 18 à 23 heures. L'exposition sera ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h 30 à 23 h 30. Présence d'artistes tous les jours de 14 à 18 heures.</p>
RETRAIT DES ŒUVRES	<p>Lundi 16 décembre de 11 à 19 heures. Aucun retrait ne sera possible avant cette date. Passé ce délai, la SAM ainsi que la MAISON DES ASSOCIATIONS déclinent toute responsabilité quant à la conservation des œuvres.</p>
PRIX	<ul style="list-style-type: none"> - PRIX DES ARTISTES MÉRIDIONAUX. - PRIX DE LA VILLE DE TOULOUSE (500 €). - Ces deux Prix sont décernés par le vote anonyme des sociétaires. - Ces derniers ne peuvent pas concourir.
RESPONSABILITÉ	<p>La Société des Artistes Méridionaux décline toute responsabilité pour les œuvres déposées. Chaque artiste contractera les assurances qu'il jugera nécessaires. L'exposant autorise pour la presse, la télévision, le catalogue, le site Internet, la reproduction de ses œuvres.</p>
PUBLICITÉS PRÉVUES	<ul style="list-style-type: none"> - Édition du catalogue avec coordonnées et reproduction d'une œuvre pour chaque exposant. - Articles dans la presse toulousaine et régionale (<i>La Dépêche du Midi, Artension...</i>). - Publicités dans <i>La Dépêche du Midi</i> et dans des magazines gratuits sur la Haute-Garonne. - Radios, télévision et Internet : Toulouse Métropole. - Affiches 120 x 176 cm dans les panneaux lumineux de la ville et affiches de format A3. - Envoi de plus de 3 000 invitations et distribution de 2 000 <i>flyers</i>. - Reproduction des œuvres sur le site Internet : www.artistes-meridionaux.fr
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> - www.artistes-meridionaux.fr - contact@artistes-meridionaux.fr

La participation au Salon implique l'adhésion sans réserve aux conditions ci-dessus.